



## Le Conseil scientifique du FIPHFP remet son ouvrage consacré à l'emploi des personnes en situation de handicap en Europe à la Secrétaire d'État, Sophie Cluzel

Ce jeudi 4 octobre 2018, le Conseil scientifique du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) a officialisé la publication de son troisième ouvrage qu'il a remis à Sophie Cluzel, Secrétaire d'État chargée des personnes handicapées. Élaboré en partenariat avec l'École des hautes études en santé publique (EHESP), l'ouvrage intitulé « L'emploi des personnes en situation de handicap en Europe. Qui fait quoi ? Et comment ? » vise à approfondir les recherches menées par l'EHESP sur les politiques européennes en la matière.

### Un troisième ouvrage pour mettre en lumière le travail de recherche comparatif sur les politiques d'emploi des personnes en situation de handicap en Europe

Rédigé par Pierre Blanc (Conseil scientifique du FIPHFP), Dominique Velche et Marie-Renée Guével (EHESP) dans le cadre de la convention qui lie l'École au Fonds, l'ouvrage permet de mettre à disposition du plus grand nombre le travail de recherche comparatif sur les pratiques d'emploi des personnes en situation de handicap en Europe. « L'idée est de rendre ce travail lisible, problématisé, accessible au grand public et exploitable pour les employeurs publics, les organisations syndicales, les associations et les pouvoirs publics » précise Pierre Blanc, co-auteur du livre.

Il vise deux objectifs : d'une part outiller la réflexion des pouvoirs publics en situant le modèle français parmi les options prises par les pays européens et d'autre part, alimenter la réflexion stratégique des acteurs sociaux et associatifs.

Préfacé par Sophie Cluzel, le livre lui est remis en main propre ce jeudi 4 octobre lors d'une cérémonie au ministère en présence des rédacteurs du livre, de Marc Desjardins, Directeur du FIPHFP et du Dr Michel Busnel, rapporteur du Conseil scientifique et de Laurent Chambaud, Directeur de l'EHESP. « Je ne doute pas que cet ouvrage servira à tous les acteurs qui construisent les solutions d'accompagnement pour améliorer l'accès, le retour et le maintien en emploi des personnes en situation de handicap afin de les rendre plus efficaces » a déclaré la Secrétaire d'État.

### Une analyse des mécanismes d'inclusion des personnes en situation de handicap en Europe.

Le fil directeur qui a guidé la conception de l'ouvrage est simple : comment les différents pays européens incluent-ils les personnes en situation de handicap dans l'emploi ? Par quels dispositifs ? Et avec quels résultats ? Les rédacteurs du livre ont fait le choix de se concentrer sur sept pays cibles : l'Allemagne, la France, l'Irlande, le Royaume-Uni, la Slovaquie, la Suède et les Pays-Bas. Ces sept pays permettent d'incarner les deux grands modèles qui ont pu être identifiés au niveau européen : le modèle de la protection sociale fondé sur une politique de quota et le développement d'un secteur protégé (comme c'est le cas en France ou en Allemagne) et le modèle des droits, qui repose sur le principe de non-discrimination et privilégie donc les dispositifs de droits communs aux politiques de quotas jugées discriminatoires (c'est le cas en Grande-Bretagne ou en Suède). D'autres pays composent entre ces deux grandes orientations. Les évolutions sont nombreuses et les frontières tendent à s'estomper, comme en France où les principes de la non-discrimination côtoient aujourd'hui les dispositions s'appuyant sur le quota.

L'ouvrage permet d'éclairer le fonctionnement de ces deux grands principes d'inclusion ainsi que les résultats associés dans chaque pays. Les auteurs ont ainsi pu couvrir tous les aspects des politiques handicap : les orientations éthiques, politiques, méthodologiques et internationales ; l'interprétation des normes internationales par les pays européens ; les mécanismes de reconnaissance du handicap au regard de l'emploi ; les outils de politique publique mis à disposition des personnes en situation de handicap et des employeurs ; la place du travail protégé.

Ce troisième opus de la collection du Conseil scientifique du FIPHFP est publié chez Chroniques sociales et vendu au prix de 8 € (version numérique accessible disponible en ligne sur [www.decitre.fr](http://www.decitre.fr)).

### Le Conseil scientifique du FIPHFP

Créé en décembre 2013 par le Comité national du FIPHFP, le Conseil scientifique est un organe consultatif qui a pour objectif d'éclairer la réflexion du Fonds et de ses tutelles dans la mise en œuvre d'une politique handicap. Composé de 14 membres, il est l'auteur de deux précédents ouvrages : « l'accompagnement des agents en situation de handicap au cours de leur vie professionnelle » publié en septembre 2015 et « l'inclusion socioprofessionnelle des personnes en situation de handicap psychique, mental et cognitif » paru en février 2016.

### Le FIPHFP, au service des employeurs publics

Créé par la loi du 11 février 2005 et mis en place fin 2006, le FIPHFP, Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, finance les actions de recrutement, de maintien dans l'emploi, de formation et d'accessibilité des personnes en situation de handicap dans les trois fonctions publiques (ministères, villes, conseils départementaux et régionaux, hôpitaux...).

Il intervient sur l'ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, ou par l'intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs et dans le cadre du programme accessibilité. Depuis sa création, le taux d'emploi est passé de 3,74 % en 2006 à 5,49 % en 2017.

Le FIPHFP est un établissement public national dirigé par Marc DESJARDINS : « il est placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et du budget » (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

#### Contact presse FIPHFP

Lucille Simon / Agence TBWA / [lucille.simon@tbwa.com](mailto:lucille.simon@tbwa.com) / 04 37 47 36 28 / 06 33 21 48 66

### L'École des hautes études en santé publique, grande école de santé publique

L'École des hautes études en santé publique (EHESP) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP). Grand établissement, l'EHESP est membre du réseau des écoles de service public (RESP) et membre des communautés d'universités et d'établissements Université Sorbonne Paris Cité (USPC) et Université Bretagne Loire (UBL).

Véritable plateforme pour l'enseignement et la recherche en santé publique, l'EHESP est structurée selon 4 départements (méthodes quantitatives en santé publique / santé, environnement et travail / Institut du management/ sciences humaines et sociales) intégrés dans un projet interdisciplinaire avec des centres de recherche. L'EHESP propose les filières de formation de cadres supérieurs des trois fonctions publiques (Etat, hospitalière et territoriale), des spécialités de diplôme national de master, des diplômes de masters spécialisés, des parcours de doctorat et une offre très riche de formation tout au long de la vie.

L'EHESP accueille 10 000 élèves, étudiants ou stagiaires en formation continue provenant d'une cinquantaine de nationalités différentes et fait appel à 1 300 conférenciers par an. [www.ehesp.fr](http://www.ehesp.fr) / T : @ehesp

#### Contact presse EHESP

Nathalie CAVAGNI - Directrice de la communication - Tél. 02 99 02 28 60 - [Nathalie.Cavagni@ehesp.fr](mailto:Nathalie.Cavagni@ehesp.fr)